



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNEES  
ARRONDISSEMENT D'ARGELES GAZOST

Envoyé en préfecture le 29/10/2025  
Reçu en préfecture le 29/10/2025  
Publié le 29/10/2025  
ID : 065-216503953-20251023-D14RH23102025-DE

## COMMUNE DE SAINT-PÉ-DE-BIGORRE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 octobre 2025

#### **DELIBERATION 14 RH - Mise à jour du tableau des emplois – Suppression de postes**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le **8 octobre 2025**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : 12

Votants : 14

Absents : 2

Présents : M. BEAUCOUESTE, Mme TOUSTARD, M. DEMASLES, M. TUO, Mme BERGE, M. BOUREAU, Mme CAZENAVE, M. FRANCIN, M. GUILLENTEGUY, Mme LATAPIE-ARRIHOUIL, M. LORIOT DE ROUVRAY, M. SIRE.

Absents : Mme ESTRADE, Mme PLAGNET,

Pouvoirs donnés : Mme PLAGNET donne procuration à M. BEAUCOUESTE, Mme ESTRADE donne procuration à M. DEMASLES,

Secrétaire de séance : Marie-Pierre TOUSTARD

**DELIBERATION 14 RH - Mise à jour du tableau des emplois – suppression de postes**

Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L 332-14 et L313-1,

Conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créées par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Vu le tableau des emplois adopté par le conseil municipal le 19 septembre 2024,

Vu l'avis du comité social territorial (CST) en date du 07/10/2025 relatif à la suppression des postes,

Monsieur le Maire propose,

La suppression des emplois suivants :

- 2 postes d'adjoint technique principal de 1<sup>o</sup> classe à temps complet,
- 1 poste de rédacteur à 21 heures.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- Approuve la suppression des postes proposés ci-dessus,
- Approuve la modification ainsi proposée du tableau des emplois annexé.

Pour : 14

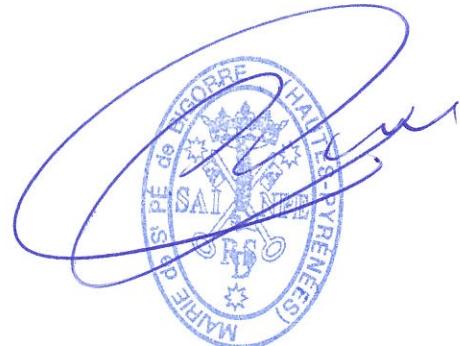
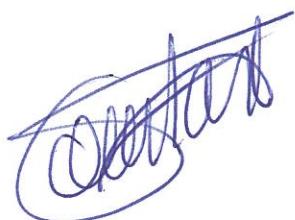
Contre : 0

Abstention : 0

**Secrétaire de séance**  
**MP TOUSTARD**

**Le 24 octobre 2025**

**Le Maire,**  
**JC. BEAUCOUESTE**





Annexe délibération du 23 octobre 2025  
Tableau des emplois permanents  
COMMUNE DE SAINT-PE DE BIGORRE

Service	Cadres d'emplois	Catégorie statutaire	Grade occupant le poste	Emplois(s) budgétisé(s)	Emplois(s) pourvu(s)	Emplis vacants	Position statutaire	Quotité de travail hebdomadaire
Service administratif	Attachés Territoriaux	A	Attaché	1	0	1	Fonctionnaire Contractuel	35 H
Service administratif	Rédacteurs Territoriaux	B	Rédacteur Principal 1 <sup>ère</sup> classe	1	1	0	Fonctionnaire	35 H
Service administratif	Rédacteurs Territoriaux	B	Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux	1	1	0	Fonctionnaire Contractuel	35 H
Agence postale communale	Adjoints Administratifs Territoriaux	C	Adjoint administratif	1	1	0	Contractuel	15 H
Service technique	Adjoints Techniques Territoriaux	C	Adjoint technique	2	1	1	Fonctionnaire	35 H
Service technique	Adjoints techniques territoriaux	C	Adjoint technique principal 2 <sup>e</sup> classe	1	1	0	Fonctionnaire	35 H
Service technique	Adjoints techniques territoriaux	C	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	1	1	0	Fonctionnaire	35 H
Service entretien	Adjoints Techniques Territoriaux	C	Adjoint technique	1	1	0	Contractuel	6 H

Envoyé en préfecture le 29/10/2025

Reçu en préfecture le 29/10/2025

Publié le 29/10/2025

Berger Levrault

ID : 065-216503953-20251023-D14RH23102025-DE